

Bilan des actions et projets réalisés en 2018, présenté par Mme Karine Skotarek, 1^{ère} Adjointe, lors de la cérémonie des Vœux du Maire du 11 Janvier 2019

(...) 1/ Sur le plan événementiel, nous pouvons retenir quelques dates, quelques temps forts de rencontres :

* Nos festivités débutent chaque année par le week-end de **Pâques**, au quartier de l'abreuvoir où se sont déroulées, les 31/03, 1 et 2/04, la ducasse de l'abreuvoir accompagnée de la braderie et des animations proposées par la municipalité. Malgré une météo maussade, nos enfants se sont déplacés en nombre pour les activités proposées le samedi par le service animation et le secteur ado-jeunes : château gonflable, parcours de motricité, combat de sumo, atelier des senteurs, ski sur herbe ou maquillage fantaisie, avant de partir à l'assaut du Royal Baby, auto tamponneuses ou incontournable pêche aux canards. Avec aussi un dimanche bien frais, 70 enfants ont participé à la chasse à l'œuf.

* Le 20 mai, la traditionnelle brocante ouvre les festivités de notre **43^{ème} foire aux asperges** avec une centaine d'exposants. Animations pour enfants, exposition de voitures anciennes avec l'association "Jours de Fêtes en Anciennes", buvettes extérieures assurées par les associations des carabiniers et du moto-club, il y en avait pour tous les âges et tous les goûts.

A la salle des fêtes, ont eu lieu les dégustations et vente de la soupe aux asperges confectionnée par nos 3 planteurs : les familles DELPLANQUE, MORTREUX et SAINTENOY. Egalement, une vente de tartes sucrées et quiches aux asperges réalisées par les équipes bénévoles d'Emelia et Emilie pour les gourmets.

Pour la 2^{ème} année, afin de mettre en valeur notre ville de façon originale, un concours de Selfies a été organisé, par le Comité d'Animation sur le thème «Ma ville en couleur». Le Jury présidé par Pascal Toth, a eu beaucoup de mal à choisir parmi les 18 participants pour élire les trois premiers de chaque catégorie. Des chèques cadeaux d'une valeur respective de 50,30 et 20 euros, ont été offerts aux 3 premiers de chaque catégorie. Tous les autres participants ont reçu un cadeau.

Du côté de la salle des sports, le spectacle au carré brasserie a débuté par les excellentes prestations de Manuel Dubois, artiste "Ya de la voix" et ses reprises des plus grands titres de Jacques Brel, et de Gaëlle Birgin, invitée surprise, qui a participé à l'émission "The Voice".

Le groupe Adequat a ensuite chauffé la salle pour accueillir le Collectif Métissé et son spectacle Fans des années 80.

Un final de folie avec le Collectif Métissé qui a permis au public venu nombreux de "laisser, un instant, tomber ses problèmes" et de nous faire décoller du quotidien pour savourer, le temps d'un show, ce cocktail de sensations festives et décomplexées.

Notons le défilé exceptionnel des 11 jeunes filles prétendantes à la couronne de Miss Pays de l'Asperge 2018, le tout animé par l'animateur vedette de France Bleu, Pascal Toth.

Je tiens ici à remercier tous les bénévoles aussi bien nos anciens que nos ados jeunes qui se sont activés à confectionner les tartes salées et sucrées, à mettre en place la salle des sports pour vous recevoir, tenir les buvettes et stands de vente de quiches, à préparer et servir vos repas.

Merci à toutes les associations partenaires qui participent activement à la foire, aux services municipaux.

Merci à nos trois familles de planteurs.

Enfin, un grand merci à la Région des Hauts de France qui nous a accordé une subvention de 7000 euros pour l'organisation de la Foire aux asperges et des foulées Raimbeaucourtoises. Cette subvention sera utilisée spécifiquement pour promouvoir la fête de l'asperge et son produit phare.

Après une 43^{ème} foire aux asperges réussie, nous préparons déjà l'édition 2019.

* Cette année, actualité oblige, le thème retenu pour le **défilé carnavalesque du 13/07**, était "l'anniversaire du centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale". Seules 5 associations locales y ont participé. Le défilé s'est terminé par une démonstration de danse moderne des différents groupes de la société Extravadance sur la place. Puis, le 13/07 s'est achevé par le bal, organisé dans la salle des fêtes par le CLSR «Basket Ball» et le lancer d'œufs au café de la place.

Le 14/07 a fait place au traditionnel barbecue organisé, depuis quelques années, au complexe tennistique par le Comité d'Animation de Raimbeaucourt. Dans une ambiance sympathique, 180 convives ont dégusté les grillades préparées par les bénévoles du comité aidés par notre boucherie : La maison Lestoquoy. Petite nouveauté cette année : des essais gratuits de tir à l'arc et de tir à la carabine ont été proposés pour animer le début de soirée. Un grand merci pour leurs participations aux Archers et à notre société doyenne, les Carabiniers qui fêtera ses 130 ans les 1er et 2/06/19. Après quoi, la fête s'est terminée par un magnifique feu d'artifice organisé par la municipalité !

Force est de constater, depuis quelques années, une participation en baisse des associations locales, un public pas toujours au rendez-vous malgré la bonne volonté des participants, un coût de plus en plus élevé des prestations extérieures et un trajet largement raccourci. C'est pourquoi, nous avons décidé de ne plus reconduire le défilé du 13 juillet.

Les festivités du 14/07 seront repensées avec les associations partenaires notamment le Basket qui organisait le bal depuis plusieurs années. Le Basket prendra en charge la buvette avec l'intégralité de ses bénéfices, compensation non négligeable et nécessaire au bon fonctionnement de ce club. Merci pour votre confiance.

⑩ *Temps fort de cette année 2018, le centenaire de la guerre 14-18 !

Cette année, nous avons fêté le centenaire de la Grande Guerre, qui au bout de 4 ans de batailles et de ravages ont vu disparaître plus de 18 millions de personnes. En collaboration avec les anciens combattants, les enfants de nos écoles et l'école de musique intercommunale, nous avons commémoré comme il se doit cet anniversaire :

Un vibrant hommage a, d'abord, été rendu sur le parvis de l'hôtel de ville pour ces pères, ces fils, ces maris, ces hommes partis sur le front pour la France. Une levée des couleurs a eu lieu grâce à l'installation d'un mât par la municipalité. Après les traditionnels dépôts de gerbes sur les tombes du soldat anglais et du soldat inconnu, 80 enfants accompagnés des choristes et de l'orchestre de l'école de musique ont chanté 3 chants traditionnels tels que "Auprès de ma blonde", "quand Madelon" et "it's a long way".

Puis, à 11 heures, les cloches de l'église ont carillonné pendant 11 minutes.

Dans le même temps, à la salle des sports, débutait la cérémonie musicale avec 4 chanteurs de la comédie musicale "la fiancée du poilu", accompagnés par les enfants des écoles et les choristes adultes. S'ensuivit la remise des récompenses pour le grand jeu concours ouvert à tous les enfants Raimbeaucourtois ayant pour objet de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la grande guerre et plus largement de commémorer le centenaire de la 1ère guerre mondiale.

En prenant le pot de l'amitié, chacun a pu découvrir une superbe exposition retraçant la vie Raimbeaucourtoise de l'époque. Pendant ce temps, à la salle des fêtes, le traiteur Davaine s'activait pour préparer un couscous et la municipalité de recevoir les anciens combattants et les associations également sollicitées. L'après-midi fût animé par un duo chantant belge : Robbie et Caroline.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont aidés à la mise en place de l'exposition, au comité d'animations qui a financé l'édition du livret intitulé "en souvenir de nos poilus", aux enfants des 3 écoles, à l'EDMIR et aux anciens combattants pour cette magnifique journée.

Au total, les frais inhérents à l'organisation de cette manifestation ont représenté la somme de 13 100 euros sans les frais de personnel (spectacle, cadeaux, repas, achat mât,...).

* Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité a offert, le 15/12, un **spectacle de Noël** d'une valeur de 2 900 euros, pour tous les enfants à la salle des fêtes : "La loi des fées", pièce de théâtre originale, drôle et rythmée pour les petits et grands enfants avec un stand maquillage et une photo

avec le Père Noël. Une dégustation de crêpes et de pops corn a été proposée par le comité d'animation.

2/ Parlons du Comité d'Animation, de ses actions culturelles et de loisirs :

* Succès garanti pour la première sortie 2018, le 03/02, avec un déplacement au Stade de France pour assister à la rencontre du tournoi des 6 nations de rugby : France / Irlande. Une cinquantaine de supporters Raimbeaucourtois ont pu assister à un très beau match soldé malheureusement par une défaite des français dans les dernières minutes.

* Direction porte de Versailles, le 29/04, pour une visite à la foire de Paris. Ce fut l'occasion pour 45 Raimbeaucourtois de découvrir les dernières nouveautés en matière d'habitat, de loisir, d'aménagement extérieur et de gastronomie. A ne pas manquer le fameux concours Lépine, une véritable institution qui prime, depuis 117 ans, les inventeurs de demain.

* Le 15/09, en route pour les Ardennes belges avec au programme pour 45 Raimbeaucourtois, le matin, un safari à travers la réserve animalière où chacun a pu apercevoir loups, bisons, lynx,... et l'après-midi, l'exploration avec un guide de l'ensemble des grottes souterraines à Han-Sur-Lesse près de Rochefort.

* Retour en Belgique, le 3/11, pour plus de 158 Raimbeaucourtois (soit 3 autobus), pour une journée pleine de surprises et d'émotions à l'occasion d'Halloween dans le parc élu «plus beau zoo d'Europe en 2018» : Pairi Daiza.

*Le week-end des 16, 17 et 18/11 a eu lieu l'exposition artistique «coup de pinceau». Une participation d'artistes record (avec 46 peintres) a permis aux Raimbeaucourtois d'admirer un nombre plus important de tableaux (190) et de sculptures. Cette année, Nadine VITEL, artiste peintre, a été mise à l'honneur : ses peintures à l'acrylique, figuratives ou abstraites permettent de laisser libre cours à l'imagination du spectateur. Un très beau vernissage qui s'est terminé par le tirage au sort : la gagnante a bénéficié d'un avoir de 140 euros pour acheter le tableau de son choix.

* Pour la dernière sortie de l'année, le 1/12, le comité a emmené 78 personnes en Hollande pour le marché de Noël dans les grottes de Valkenburg. Le marché de Noël de la Grotte communale – sous la célèbre colline Cauberg – est le plus vaste, le plus ancien et le plus fréquenté d'Europe. Les Raimbeaucourtois ont pu se laisser surprendre par les splendides décors en parfaite harmonie avec les stands d'articles de Noël et de cadeaux.

- Pour terminer cette année en beauté, le réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le Comité d'Animation en partenariat avec la municipalité a remporté son succès habituel : 200 convives ont pu ensemble célébrer le passage à l'année 2019 en se régaland des plats préparés par le Traiteur Davaine et en se déhanchant sur la musique de DJ TAZZ !

- Le comité d'animation, c'est aussi un atelier couture et depuis le début de l'année 2018, un atelier Théâtre. La première demi-saison (de 02 à 06/18) a permis à une quinzaine de participants de restituer leur travail devant une cinquantaine de spectateurs fin juin. Une nouvelle saison a débuté avec une vingtaine de participants. Les cours sont donnés par un acteur professionnel. Le prix des cours est de 30 euros/trimestre pour un Raimbeaucourtois et le comité prend en charge 60% du coût des cours.

Cette année encore, le comité a pu remplir sa mission en proposant des actions ludiques, culturelles et sportives aux Raimbeaucourtois de tout âge, à des prix très intéressants grâce à l'aide financière de la caisse d'allocation familiale et de la municipalité.

Pour rappel, le comité prend en charge entre 40% à 50% du prix de revient des voyages, ce qui permet de proposer aux Raimbeaucourtois des sorties à des prix très avantageux. A titre d'exemple, la place adulte pour Pairi Daiza a coûté 20 euros au lieu de 62 euros, bus compris. Ainsi, cette année, ce sont plus de 400 personnes qui ont participées aux sorties du Comité d'Animation.

Nous remercions les membres du Comité d'Animation pour la qualité du partenariat réalisé avec la municipalité qui octroie une subvention annuelle de 5000 €. Un grand merci également à la Caisse d'Allocations Familiales qui finance 21 983 euros dans le cadre de la prestation d'animation locale et 4 484 dans le cadre de la subvention fonds locaux d'animation locale soit au total la somme de 26 467 euros (remercier M. LEGENDRE, vice-président de la CAF du Nord).

3/Intéressons-nous maintenant à nos écoles, à nos enfants, à nos familles !

Pour nos écoles, la commune a alloué un budget annuel de 9 900 euros pour l'école Jules Ferry, 5 800 euros pour l'école Suzanne Lannoy et 3 300 euros pour l'école Victor Hugo ce qui représente une dotation forfaitaire de 46 euros pour chaque enfant de maternelle et 51 euros pour chaque enfant de primaire. Au total, un budget représentant la somme de 19 000 euros.

Cette dotation permet de financer les fournitures scolaires et les abonnements pour 14 400 euros, les transports pour 4 600 euros. En sus, un crédit de 300 euros a été alloué à l'école Jules Ferry pour le transport des CM2 afin de participer au cross du collège.

Egalement, pour nos 3 écoles, les dépenses relatives à l'équipement des pharmacies ont représenté la somme de 530 euros et celles relatives aux consommables informatiques, 2 190 euros.

Dans le cadre du séjour à la neige proposé par la municipalité, 17 écoliers scolarisés en classe de CM2, ont pris le bus direction Hirmentaz-Bellevaux pour une semaine de vacances de neige. Pour un prix de séjour fixé à 920 euros par enfant, la participation des familles s'est élevée à la somme de 300, 350 ou 400 euros en fonction du quotient familial avec facilités de paiement en deux fois, le reste soit 8878 euros, étant pris en charge par la commune. Les enfants de 9 à 11 ans encadrés par l'association "les compagnons des jours heureux" ont eu la chance de s'initier au ski, à la luge et à la conduite des chiens de traîneaux, mais aussi de découvrir une fromagerie. A la fin du séjour, nos jeunes skieurs se sont vus remettre leur insigne de l'Ecole de Ski Français non sans fierté...Au retour, le petit déjeuner, offert à la salle polyvalente Lesecq Carpentier du CCAS fut l'occasion de partager avec les enfants et les parents un moment de convivialité. Que de souvenirs !

Malgré les restrictions du gouvernement imposées aux communes, le Conseil Municipal, le 31/10, a renouvelé la convention financière avec l'école de musique pour l'année 2018/2019 avec le versement d'une subvention de fonctionnement de 5 375 euros pour 5 interventions hebdomadaires dans le cadre de l'enseignement musical dispensé dans nos trois écoles. De même, en fin d'année scolaire, la municipalité a procédé à la traditionnelle remise de livres et de dictionnaires pour les enfants de CM2 dans les trois écoles pour un coût de 3 132 euros.

La municipalité s'attache à maintenir et assumer ce type de dépenses pour nos écoliers.

La municipalité assume également toutes les charges de fonctionnement des trois écoles. Comme chaque année, les écoles ont bénéficié d'investissement visant à améliorer les conditions d'apprentissages de vos enfants :

Pour l'école Victor Hugo,

- les fournitures et pose d'un projecteur à l'entrée de l'école pour 730 euros,
- l'acquisition d'un store au restaurant scolaire de l'école Victor Hugo pour 230 euros, d'une table et d'un chariot de restauration pour 655 euros,

- les fourniture et pose de la porte d'entrée pour 5 390 euros,
- les fourniture et pose d'un ferme-porte pour le portillon pour 580 euros,
- l'acquisition de matériel informatique pour 2 200 euros,
- et l'achat d'un projecteur avec écran et d'une radio CD pour 885 euros,

Nous avons décidé d'externaliser l'entretien des locaux scolaires de l'école Victor Hugo pour 11 200 euros ayant fait le choix d'affecter prioritairement les agents communaux à l'accompagnement des enfants,

Pour l'école Suzanne Lannoy,

L'achat d'un sèche-linge et la fourniture de plexiglass pour réparer les vitres de la salle de motricité par les services techniques

Pour l'école Jules Ferry, les agents du service technique ont réhabilité la BCD pour 6 400 euros.

Du côté de nos accueils de loisirs :

Les petites vacances de février, avril et novembre ont bien fonctionné. Vous remarquerez que les animateurs ne manquent pas d'idées pour animer nos centres de loisirs.

* Pour les vacances d'hivers, **50 enfants** ont participé à l'accueil collectif de mineurs sur le *thème du cirque*. Pour le spectacle de clôture, les parents ont eu le plaisir d'assister à divers numéros de magie, jonglage, danses échasses...; Le dernier jour de l'ACM, les enfants ont assisté à une magnifique représentation de cirque Arlette GRUSS à ARRAS.

* Les vacances de printemps furent l'occasion pour **64 enfants** des accueils de loisirs de découvrir la nature : journée aux prés du Hem, Musée de Plein Air ou séance d'équitation pour les plus jeunes.

Accrobranche, rallye photos, fouilles archéologiques ou initiation sarbacane pour les plus grands.

Une rencontre intergénérationnelle aux Myosotis a également été proposée avec à la clé, de délicieuses tartes aux pommes.

* Pour les grandes vacances de juillet et août, l'Accueil Collectif de Mineurs a inscrit plus de **140** enfants de 3 à 15 ans pour la période du 9 au 31/07 et **94** enfants pour les 3 premières semaines d'août. Pendant tout l'été, les animateurs encadrés par les services municipaux ont multiplié les activités diversifiées pour vos enfants :

- Pour le mois de juillet :

Camping à Fort Mahon, séance de piscine à Sourcéane à Sin Le Noble, visites de Bagatelle et de Dennlys parc, activités diverses telles les structures gonflables ou les bateaux Mississipi et enfin, des sorties communes avec le secteur ado telles que la visite de l'aquarium rénové Nausicaa à Boulogne et une journée complète à Walibi pour finir en beauté avec la kermesse et le spectacle de fin de centre.

- Pour le mois d'août :

Les **94 enfants** qui ont fréquenté le centre de loisirs, n'étaient pas en reste non plus !

Au programme le parc des loupiots, le parc eurolac à Ardres, une séance de piscine à Sourcéane-Sin Le Noble, un échange intergénérationnel avec les Myosotis et des sorties sportives communes avec le secteur ados telles que l'Aqualud, la patinoire à Wasquehal, une course d'orientation ou encore l'accrobranche. Ces trois semaines se sont terminées par l'incontournable kermesse de clôture. Deux mois d'heureux souvenirs et de bonne humeur pour nos enfants !

* Les petites vacances de Toussaint ont permis à **93 enfants** de s'éclater sur le thème des « Légendes urbaines ». Au programme : le parc d'Olhain, la plaine de jeux intérieure "Taho et Lina" une séance de piscine à Sourcéane Sin Le Noble et des sorties communes avec le secteur ados telles qu'une sortie au parc Koezio In Quest à Villeneuve d'Ascq ou encore l'intervention de M. Mike Leclair qui a initié nos jeunes au jonglage.

La municipalité tient ici à remercier toutes les associations qui s'investissent en faisant découvrir leurs activités à nos jeunes enfants et favorisent ainsi des moments d'échanges conviviaux intergénérationnels. Plus particulièrement, un grand merci à la société des Carabiniers, au Billon, à la bibliothèque, à l'association des familles toujours présente qui a offert, cette année, des jeux de société grâce aux bénéfices récoltés à l'occasion du spectacle de la fête des mères. Merci à Mike Leclair pour son initiation au jonglage, à notre secteur ados, à nos aînés des Myosotis et à nos services techniques pour la mise en place de nos accueils de loisirs.

4/ En route pour une rétrospective du secteur ados-jeunes !

Les vacances de février ont été bien remplies. La fréquentation du secteur ado a fluctué en fonction des sorties : 6 ados ont visité le Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, 7 autres ont fait du ski à la base de loisir de Loisinord, et 8 jeunes ont pratiqué le bowling. Et pour finir, le secteur Ado a été reçu par la société les Carabiniers et le Billon.

Pour les vacances de Pâques, une dizaine de jeunes ont fréquenté le secteur ado chaque jour. Ils ont ainsi pu profiter des transports des ACM pour se rendre au pré du Hem, participer à un atelier de fouilles archéologiques à Arkéos et pratiquer des activités sportives telles que du bubble foot ou de l'accrobranche. Une séance cinéDX est venue clôturer ces vacances.

Côté sorties et ambiances estivales, les ados ne sont pas en reste !

Pendant les vacances d'été du mois de juillet, les épreuves sportives ont été privilégiées avec une activité d'escalade pour 6 ados, une séance de bowling pour 13 autres, une initiation à l'équitation au centre équestre de Bersée, une découverte de la boxe pour 10 jeunes ou encore du jump XL pour 13 ados.

Les activités nautiques ont une fois de plus été préférées par nos ados avec une sortie canoé. Des sorties communes avec l'ACM pour visiter Nausicaa à Boulogne et le parc Walibi ont également remporté un franc succès. Enfin, nos ados ont aidé à préparer le spectacle de fin du centre : ils se sont investis dans sa logistique en préparant les goûters, en réalisant la décoration et en s'occupant de la sonorisation.

Le secteur ados du mois d'août a permis aux ados de découvrir de nouvelles activités sportives comme l'initiation à l'escrime ou encore un ride on roller. Des activités sportives plus classiques ont également été proposées comme la pratique du canoé ou encore une sortie au parc Koezio In Quest de Villeneuve d'Ascq. Enfin, certains de nos jeunes ont fait une sortie plus culturelle avec la visite du Vieux Lille. Que de bons souvenirs pour tous ces jeunes !

L'équipe d'animation, toujours en quête d'innovation, a organisé une fois de plus, de belles vacances de Toussaint pour nos ados. Certains de nos jeunes sont partis faire une sortie au parc Koezio In Quest à Villeneuve d'Ascq. 12 autres sont allés au Team Square à Hénin Beaumont. D'autres encore ont découvert le jonglage avec Mike Leclair. Les activités nautiques, ont une fois de plus, été celles préférées par nos ados avec une sortie commune avec l'ACM à la piscine Sourcéane de Sin le Noble. Ces vacances se sont achevées par la sortie nocturne au cinéma Majestic à Douai pour Halloween.

5/ Pour la pratique d'activités sportives !

Les équipements sportifs n'ont pas été oubliés :

Pour le stade de football, le remplacement d'une partie du revêtement synthétique suite à un vol va être prochainement réalisé pour 2 900 euros. Un réservoir de 100 litres pour l'arrosage du stade a été remplacé pour 1770 euros. Des horloges astronomiques et des commandes à clés des 4 mâts d'éclairage ont également été posées pour 1 100 euros. La réparation des points de pénalty a été réalisée sur le terrain synthétique.

Pour la salle des sports, nous avons procédé au remplacement du chauffe-eau des vestiaires. Nous avons également remplacé le chauffe-eau de la salle Baratte au billon pour 990 euros.

Le podium de la ville est régulièrement utilisé par nos associations ou pour des manifestations municipales. Il fait l'objet désormais d'un contrôle annuel effectué par un organisme agréé. Suite aux observations de ce dernier, nous avons procédé à l'acquisition et à l'installation de grilles de protection à la périphérie du podium, ainsi qu'à des mains courantes pour les escaliers afin de renforcer la sécurité pour 9 942 euros.

- Au sujet des subventions :

Les subventions annuelles versées aux associations locales ont toutes été maintenues. Pour ce qui est des subventions exceptionnelles, la municipalité a alloué :

- une subvention exceptionnelle de 2 420 euros à la Jeune France Gymnastique pour l'acquisition de tapis de réception pour poutres.
- une subvention de 900 euros au PPCR Ping-Pong pour l'achat de tables de jeu,
- une subvention de 600 au club du 3ème âge pour l'organisation, au profit de ses adhérents, de son voyage à la presqu'île de Rhuys dans le golfe du Morbihan.
- Trois autres subventions exceptionnelles de 500 euros ont également été octroyées :
- au Comité d'Animation de Raimbeaucourt pour l'organisation des foulées Raimbeaucourtoises,
- au Basket pour l'achat d'un matériel informatique,
- à l'EDMIR pour des cours supplémentaires de chants donnés aux élèves de cycle 3 pour la commémoration du 11 novembre.
- Une subvention de 400 euros à Extravadance pour son partenariat avec la municipalité pour l'animation de la soirée de l'élan du cœur du 29/09.
- Enfin, des subventions de 200 euros ont également été allouées à l'APE du Centre pour l'organisation de la fête des écoles, à Ainsi Font pour l'acquisition de leur mascotte et à Jours de Fêtes en Anciennes pour le financement de leur assurance.

Pour notre association de football, l'USR, la municipalité a pris en charge les repas pris au restaurant scolaire par les 37 jeunes joueurs et par les 4 à 8 encadrants selon les journées soit 45 sportifs à l'occasion du stage d'une semaine de football proposée par l'USR pendant les vacances de Toussaint.

Mais, le sport ce n'est pas que des équipements, des subventions, des études, ce sont également des manifestations, des compétitions :

* Engagement citoyen pour la santé de tous, le **parcours du cœur 2018** a été une belle réussite pour la municipalité.

Le 8/04, plus d'une centaine de personnes ont emprunté les chemins de Raimbeaucourt pour effectuer l'un des 3 parcours proposés : 3,5/7 et 10 kms. Cet évènement national promeut l'activité physique pour faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risques... C'est l'occasion de rappeler le slogan de la Fédération Française de Cardiologie qui est à l'initiative de cet évènement sportif : « 0 tabac, 5 fruits et légumes, 30 minutes d'activités physiques par jour ». A

l'arrivée, une collation attendait tous nos participants. 3 Raimbeaucourtois ont gagné un bon d'achat à l'occasion d'un tirage au sort.

Alors rejoignez-nous pour la plus grande opération de prévention Santé sur toute la France le Dimanche 31/03 à la maison de quartier aux Tilleuls.

Les 5 et 6 /05, la **Jeune France a soufflé ses 110 bougies**. 3 associations : la Gymnastique, le Ping - pong Club et l'école de musique l'EDMIR se sont unies pour fêter le 110ème anniversaire de la Jeune France. Pendant 2 jours, une exposition a eu lieu dans la salle Gilles Dutilleul. Une marche a été organisée par le Club Jean Moulin le dimanche matin. L'après - midi, un repas animé par Jean Bleuzé et la musique est venu clôturer ce week-end.

D'autres associations par solidarité ont également participé à la fête : Le Moto club, le club Jean Moulin et Jours de Fête en anciennes.

Pour information, une subvention exceptionnelle de 600 euros a été octroyée par la municipalité au comité organisateur pour l'organisation de ce 110ème anniversaire.

- Top départ donné par notre conseillère départementale, Marie-Hélène QUATREBOEUF, pour la **4ème édition des Foulées Raimbeaucourtoises** le 19/05.

Cette année, les foulées ont remporté, encore une fois, un vif succès. Plus de 330 coureurs ont parcouru les rues de Raimbeaucourt dans deux parcours légèrement modifiés.

Pour la première course réservée aux enfants, une quarantaine d'enfants ont répondu présents avec de véritables performances : environ 4'51" pour 1,5 km soit presque 18 km/heure !

Avec des performances sportives toujours plus impressionnantes, les deux autres courses ont remporté, elles aussi, un véritable succès : le record masculin du 5 km a été battu avec 15'23" et celui du 10km s'est établi à 34'03".

A la fin de la journée, tous les participants ont pu savourer la soupe aux asperges préparée par nos planteurs. Une médaille a été offerte à chaque enfant. Les coureurs se sont partagés les primes pour un montant de 800 euros.

Nous pouvons féliciter le Comité d'Animation, toute son équipe et saluer la participation très active des associations partenaires : le Club Jean Moulin, le Moto Club, le BASKET et l'EDMIR. Un grand merci aussi à tous nos sponsors.

Enfin, je tiens également à remercier tous les bénévoles (plus de 60 bénévoles ont été nécessaires), les services techniques de la ville, notre ASVP, Lydie, notre photographe, Marion et nos agriculteurs qui ont permis de répondre aux exigences du plan Vigipirate et d'assurer la sécurité des participants. Cette année, nous aurons besoin d'encore plus de bénévoles pour cette manifestation sportive qui se déroulera le samedi 18/05. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

* Le 30/11, a eu lieu la **soirée des associations**. Cette soirée est l'occasion pour la municipalité de valoriser le travail des bénévoles qui par leurs engagements, rendent possible des activités diverses pour le bien de nos habitants quel que soit leur âge. 22 associations ont répondu présentes contre 13 en 2017.

La soirée a débuté par la projection d'un film de présentation de toutes nos associations locales, qu'elles soient sportives ou culturelles, du club de gym au football en passant par la bibliothèque pour tous à l'association des familles... Puis, 26 bénévoles, 16 femmes et 10 hommes, ont été mis à l'honneur pour leur participation active dans leur club respectif et sont repartis avec un coffret de vin, ainsi qu'un trophée des sports symbolisant cette soirée.

Cette année, la Municipalité a décidé de mettre à l'honneur, par la remise de la médaille de la ville, Christophe Kwiatek, directeur de l'Ecole de Musique Intercommunale mais aussi, hebdomadairement, intervenant musical au sein de nos 3 écoles.

Remarquons également la remise de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports à Mme Cécile Fregier, professeur de Taï Chi au sein du Club Jean Moulin, récompensant à juste titre ses nombreuses années de bénévolat pour cette activité. Un grand merci à toutes ces bénévoles de bonne volonté donnant de leur temps pour le plus grand bonheur de leurs adhérents.

Amis sportifs, ayez toujours à l'esprit que votre association a été créée pour votre plaisir. Aussi, je citerai Kennedy "***Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre association, et non pas ce que votre association peut faire pour vous***". Après la cérémonie, tous ont pu déguster les excellentes mises en bouche de la Maison Lestoquoy et partager le pot de l'amitié offert par la Municipalité.

6/ Abordons ma délégation : les actions sociales de la commune, l'antenne emplois et logements ainsi que le CCAS :

* Depuis 4 ans, le CCAS élabore le calendrier des festivités et gère les locations de salles, de mobiliers et de vaisselles. Une réunion de concertation avec les associations, le 15/10 a permis de boucler le calendrier des festivités et de satisfaire la plupart des demandes.

– Pour 2018, les locations des salles ont rapporté 16 310 euros pour les recettes de la commune. (un peu moins qu'en 2017 : 17 945 euros). *Pour rappel, en 2016, 15 917 euros et en 2015, 14 436 euros.*

Chaque année, nous essayons d'ajuster au plus près de nos besoins, les locations de tables, chaises, praticables, chapiteaux et barrières pour la commune ou faites pour le compte des associations auprès de la CAD : pour 2018, les locations en matériels divers nous ont coûté 2 688 euros. Par ailleurs, nous avons investi dans l'acquisition de 12 mange-debout avec housses anti feu et 2 chariots de transport pour un montant de 3 000 euros que nous louons dès cette année auprès des particuliers qui utilisent les salles. La location de ce matériel auprès des particuliers a permis de faire une recette de 1 299 euros (1 331 euros sur 2017).

Le 25/03, les élus ont souhaité la bienvenue à une trentaine de nouveaux habitants. L'occasion de rencontrer l'équipe municipale et d'obtenir des informations. Les élus sont aussi curieux de connaître les motivations des nouveaux habitants : le cadre de vie et l'esprit village restent un atout fort pour notre village.

* Un spectacle de "Légendes" pour la fête des mères 2018 !

A l'occasion de la fête des mères, le 26/05, la municipalité a mis à l'honneur les 200 mamans présentes en leur offrant un magnifique spectacle ainsi que des cadeaux. La revue spectacle "Légendes" a proposé un spectacle haut en couleur. Partenaire actif de cette après-midi, l'Association des Familles a assuré le service en salle ainsi qu'au bar sans oublier la vente de délicieuses tartes confectionnées par ses adhérentes. Rappelons que les bénéfices réalisés cette journée par l'association des Familles contribuent à l'achat de matériels destinés aux accueils de loisirs pour les enfants de notre commune. Pour clôturer cette manifestation, chaque maman présente s'est vue offrir un coffret Yves Rocher... bref encore une jolie fête des mères !

Côté emploi.

Comme chaque année, afin de renforcer les services techniques pendant la période estivale, la municipalité a proposé à 14 jeunes de la commune des emplois saisonniers d'une durée maximale de trois semaines durant les mois de juillet et août. Ces 14 jeunes, étudiants pour la plupart, pourvus d'effets de sécurité ont rejoint le personnel d'entretien des espaces verts. Cela a permis d'assurer l'entretien et le nettoyage de la commune pendant l'été. Un CDD de 3 semaines synonyme de première expérience dans le monde du travail et un premier salaire pour ces jeunes qui représente un coup de pouce non négligeable qu'ils pourront consacrer à leur premier projet personnel.

Toutes les offres d'emploi qui nous sont adressées par la plateforme Proch'Emploi de la Région des Hauts de France sont consultables sur le site de la ville, mises à dispositions des bénéficiaires du CCAS et des personnels sous contrat à la ville.

En ce qui concerne le CCAS,

* Le 27/01, Monsieur VALLE, responsable des Floralys, les administrateurs et employés du CCAS ont rendu visite aux résidents du béguinage pour partager la traditionnelle galette des rois autour d'un bon verre de cidre. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.

***Aidez-nous à lutter contre la pauvreté dans notre commune !**

La collecte nationale de la Banque Alimentaire est un rendez-vous citoyen qui valorise la solidarité nationale et le partage. C'est l'un des moyens pour dire " NON " à la précarité et à la pauvreté.

Depuis maintenant plus de 30 ans, 130 000 bénévoles se mobilisent pour la collecte nationale des Banques Alimentaires qui permet de récolter 11 500 tonnes de denrées alimentaires soit l'équivalent de 23 millions de repas. Chaque denrée alimentaire récoltée par nos bénévoles est redistribuée dans le département où il a été collecté afin que cette aide bénéficie localement aux 13% de nos compatriotes qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Les 30 novembre et 1^{er} décembre à Raimbeaucourt, pour l'édition 2018, nous avons collecté 553 kg de denrées pour nos familles soit l'équivalent de 1400 repas : 246 kg dans nos 3 écoles et 307 kg à Carrefour Contact (soit l'équivalent de ce qui a été récolté en 2017 environ 560 kg).

Chaque mois, le CCAS apporte son soutien à une cinquantaine de familles par la distribution de denrées et/ou de bons alimentaires. Les familles concernées sont souvent dans une détresse sociale suite à une perte d'emploi, une séparation, une maladie grave ou un décès.

Je tiens à remercier tout particulièrement les enfants, leurs parents et professeurs, tous les donateurs mais aussi les bénévoles, les administrateurs du CCAS, les élus, les employés du CCAS : Florence et Patricia et quatre bénéficiaires venus encartonnés les denrées récoltées aux écoles ainsi que toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour réaliser cette collecte.

* Deux autres collectes ont également été organisées au sein du CCAS afin de venir en aide aux bénéficiaires de l'aide extralégale et à leurs enfants mais avec peu de succès.

- une collecte de produits d'entretien, d'hygiène corporelle et de lessive,
- et une collecte de jouets à l'approche des fêtes de Noël.

* Un petit point sur la mutuelle communale s'impose avec l'association mandarine, partenaire de la mutuelle SMATIS FRANCE !

Le nombre d'adhérents a doublé : de 26 adhésions sur 2017, la mutuelle communale compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents avec 70% de couple par dossier et sur le choix des garanties, 80% des adhérents ont opté pour la formule proposant le 3^{ème} niveau de garantie.

Enfin, je tiens également à remercier l'association Raimbeaucourt Toujours (ART) pour le versement de leur solde de tout compte représentant la somme de 883,76 euros au profit du CCAS.

7/ Pour nos séniors !

Cette année, la distribution des bottes d'asperges pour nos anciens a eu lieu les 27/06 dans la salle des mariages. Près de 450 kg d'asperges ont ainsi été offerts par la municipalité à nos aînés.

Direction l'Avesnois, le 13/09, le Comité d'animation et la municipalité ont proposé un voyage

à nos aînés grâce aux bénéfices de la Foire aux Asperges. Si une modeste contribution est demandée, le comité a financé le voyage à hauteur de 8 000 euros. 132 voyageurs d'un jour ont répondu présents pour une journée sur le thème de la "fête de la bière". La matinée fut d'abord consacrée à la visite guidée de la brasserie/distillerie artisanale "Dreum" avec dégustation des bières et de terrines locales fabriquées sur place à Neuville en Avesnois. S'ensuivit le traditionnel apéritif offert par la municipalité dans l'enceinte de la brasserie. Puis en deuxième partie, nos aînés, se sont rendus à Landrecies pour un repas dansant animé au Père Mathieu, avant de passer un agréable après-midi à danser et à rire au son de l'accordéon. Plusieurs Raimbeaucourtois ont même eu la chance de prendre place parmi les musiciens pour jouer quelques morceaux à un public conquis.

A vos agendas, cette année, le voyage des anciens, est programmé le 12/09 : Direction la Côte d'Opale avec en première partie, la visite du musée de la céramique à Desvres, puis en 2ème partie, un repas dansant avec spectacle au restaurant la Hêtraie à Rinxent.

*Autre grand moment, le **banquet des aînés** offert par la municipalité est pour nous un événement important dans le programme de nos festivités : dans une salle des fêtes transformée en casino, le 28/10, plus de 190 convives ont répondu présents à notre invitation. Après un succulent repas confectionné par la société TUAL et servi par 10 agents municipaux, l'après-midi, s'est déroulé dans une ambiance musicale rythmée, proposé par le duo Steevy plein d'entrain. A cette occasion, fleurs et bouteilles de champagne furent offertes aux plus âgés et benjamins de l'assemblée. Le banquet fût l'occasion de partager une excellent dimanche placé sous le signe de la joie, de la bonne humeur et de la convivialité. Des photos offertes ont marqué ce bon moment.

* Pour les **colis de fin d'année**, en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la société habituelle ayant déposé bilan, mission a été donnée au CCAS de démarcher des entreprises locales avec comme cahier des charges : des coffrets gourmands composés par des produits du terroir. Parmi les 5 sociétés qui ont présenté une offre, 3 ont été proposées aux élus et membres du Conseil d'Administration du CCAS. Au final, la société HALTE GOURMANDE de Wasquehal a été retenue pour la richesse et la diversité des produits régionaux proposés mais aussi pour l'assemblage des coffrets réalisé par le CAT de Croix.

468 valisettes ont ainsi été offertes le 19 et 20/12 représentant un coût global de 11 080 euros (soit 296 coffrets simples à 20 euros et 172 coffrets doubles à 30 euros). Pas moins de 414 séniors se sont présentés directement à la salle des mariages en mairie pour retirer leur colis de Noël.

8/ Nous n'oublions pas nos Raimbeaucourtois en situation de handicap !

Une nouvelle édition de l'élan du cœur a eu lieu le 29/09. Cette magnifique soirée de solidarité, a permis grâce à un spectacle de danse époustouflant de l'association Extravadance et un numéro de jonglerie exceptionnel de Clémentine et Mike Leclair de réunir plus de 300 personnes. Merci aux bénévoles, à toutes les associations présentes que ce soit par leur participation financière (995 euros de dons) ou technique ! Merci à la FNATH pour la tenue de la caisse, au Club du 3ème âge pour la confection des tartes, à l'association de danse «Extravadance», à Clémentine et Mike Leclair, à la Gymnastique Jeune France, à l'Amical des donneurs du sang, aux Anciens Combattants d'AFN, au Club Jean Moulin, à l'Association des Familles, à l'amicale du personnel communal, à la société des Carabiniers, aux amis du billon et à Jours de Fêtes en Anciennes pour vos dons. Remercier tout particulièrement le Raimbeaucourt Moto Club pour un don exceptionnel de 550 euros. Merci aux spectateurs d'un soir qui ont consommé sur place. Les dons et recettes de cette soirée ont représenté la somme de 2589 euros (1997 euros, en 2017). Un grand merci pour eux.

De même que pour nos séniors, les 19 et 20/12, les élus et les administrateurs du CCAS ont distribué des coffrets style "boîtes à chapeau" composés de douceurs sucrées régionales à 51 personnes en situation de handicap. La valeur de chaque coffret a été portée de 20 à 25 euros, cette année. En même temps, chaque personne handicapée a profité de la remise d'une carte cadeau dont le

coût est passé de 40 à 50 euros grâce à la générosité des associations et des spectateurs lors de l'élan du cœur.

La commune a aménagé un trottoir pour une personne en situation de handicap pour faciliter l'accès à son domicile pour 4 350 euros et le CCAS a participé financièrement au coût d'installation d'une rampe.

9/ Point de vue travaux et cadre de vie !

⑩ Pour ce qui est des travaux de la Station de relevage des Eaux Charlieu :

Suite aux inondations de 2005 et après études, un recalibrage de la station avait été préconisé. Le BRGM a donc entrepris le remplacement de la station SRE Charlieu mise en service en 1969. Cette dernière est située en extrémité de l'ex rue Charlieu aujourd'hui rebaptisée rue des Capucines. Une nouvelle conduite de refoulement a été implantée. Son cheminement a été revu et emprunte désormais des espaces publics pour rejoindre le réseau des eaux pluviales de la rue des Eglantines. Nous nous réjouissons de cette avancée qui va permettre de prévenir les inondations dans ce secteur.

Restons sur la prévention des inondations. Monsieur Le maire a sollicité Monsieur le sous – préfet pour l'instauration d'un comité de pilotage avec les partenaires afin d'avancer sur les problématiques liées à l'hydraulique de surface sur notre territoire. La réunion s'est tenue en sous – préfecture le 28 août 2018. Un dossier relevant l'ensemble des problèmes avait été envoyé préalablement. Tous nos partenaires en ont pris connaissance et en fonction de leurs compétences respectives doivent proposer des études et des aménagements. La commune a également son rôle à jouer sur certains fossés. D'autres comités de pilotage sont prévus afin d'avancer sur ce dossier avec l'état, l'agence de l'eau, la DDTM, Noréade, la CAD, le département et les syndicats mixtes.

*Les travaux d'extension du CCAS ont démarré ce 7/01.

Pourquoi construire une extension du CCAS ?

Pour satisfaire les demandes de réunions de plus en plus croissantes des associations, des familles, pour améliorer l'accueil des bénéficiaires de la Banque Alimentaire ainsi que les fonctionnalités du bâtiment. En-effet, nous avons constaté que le stockage des tables et des chaises était trop éloigné de la salle polyvalente et non accessible au public. Les poubelles sont entreposées dans le couloir ce qui pose un problème de sécurité. De plus, dans le cadre du plan reprise d'activités et de poursuite du service public en cas de sinistre, un serveur informatique de secours doit être installé dans un des locaux réservés aux matériels. C'est pourquoi, nous avons pris la décision de réaliser une extension du CCAS d'une superficie de 62,25 m2 pour un coût de 163 370 euros HT dont :

- 21 m2 destinés à un local qui accueillera la Banque Alimentaire.
- 36 m2 destinés à une nouvelle salle de réunion et à la distribution de la Banque Alimentaire
- 7m2 pour la réhabilitation d'un local déjà existant pour des sanitaires mixtes accessibles.

Concernant les travaux de voirie,

Les travaux de voirie pour créer l'accès aux services médicaux et à la future zone de logements sont à présent terminés. Ils ont consisté en la création d'une voirie accompagnée de 10 places de stationnement et d'un chemin piéton mais aussi à l'amenée de réseaux de viabilisation pour les futures parcelles du secteur à urbaniser et l'installation des éclairages publics. L'ensemble des revêtements respecte les normes PMR. Ces travaux ont été réalisés pour 266 912 euros HT. Une subvention d'un montant de 70 539 euros au titre de la DSIL a été attribuée.

Après la construction d'un cabinet médical, deux praticiens ont implanté un cabinet de chirurgie dentaire. Les deux fonds de parcelle d'une superficie totale de 917 m2 achetés l'année dernière par la commune pour constituer une unité foncière en face du nouveau cabinet de chirurgie

dentaire vont être cédés pour la construction d'un cabinet de kinésithérapie pour un montant avoisinant les 40 000 euros. Une opération municipale parfaitement réussie pour apporter des services aux Raimbeaucourtois.

Dans le même temps, d'autres travaux de voirie ont également été réalisés au niveau du chemin de la haute voie, rue Jean Jaurès et des réparations ont été effectuées dans la rue du château.

Les travaux d'entretien de nos bâtiments publics se poursuivent :

Dans le cadre du dispositif "Territoires à Energie Positive sur la Croissance Verte" dit (TEPCV) piloté par le PNRSE, la commune a intégré le programme PRO-INNO-08. Ce dispositif a permis de nous aider financièrement dans la réalisation de **travaux visant des économies d'énergie** sur notre patrimoine. Des travaux d'isolation des combles ont donc été effectués dans 3 bâtiments communaux particulièrement énergivores : la salle polyvalente Gilles Dutilleul, le restaurant scolaire Louise Michel et l'ancien bâtiment de l'école Jules Ferry. Une entreprise a isolé les combles en projetant de la laine de verre pulsée. Puis dans un 2ème temps, les anciennes menuiseries en bois du restaurant scolaire ont été remplacées par des menuiseries en aluminium par une autre société. Les travaux d'isolations des combles ont coûté 7 944 euros TTC ; le remplacement des menuiseries, 29 709 euros TTC : au total, ces travaux représentent la somme de 37 653 euros TTC. Nous avons été subventionnés à hauteur de 30 339 euros par le parc naturel régional soit un autofinancement de la commune de 7 314 euros.

* Pour la salle des fêtes,

La société DUBOIS est intervenue pour remplacer les blocs portes des sanitaires pour 4 750 euros. D'autres travaux ont été effectués directement par les agents du service technique tels que la réfection des peintures dans les W.C, le remplacement des dalles du plafond abîmées, la réparation du plafond au-dessus du bar, le remplacement des tubes néons par des projecteurs LED et des blocs de secours pour 8 100 euros.

* Si il est un lieu de mémoire qui mérite toute notre attention, c'est bien le cimetière :

Gérée par Bernard Tricot assistée de Lydie, la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon au vieux cimetière se poursuit. Elle concerne les concessions de plus de 30 ans, dans lesquelles aucune inhumation n'a été effectuée depuis au moins 10 ans et qui présentent un état d'abandon manifeste. Un affichage public en mairie et aux portes du cimetière a eu lieu le 26/10. Une liste des concessions en état d'abandon a été préétablie : Les descendants des concessionnaires concernés ou leurs successeurs ont été invités à participer à la visite de concessions répertoriées le 26/11 en vue de l'établissement d'un procès-verbal pour constater l'état d'abandon. L'extrait est maintenant porté à la connaissance du public. La reprise des concessions abandonnées par la commune ne sera effective qu'après un délai de 3ans suivant les formalités de publicité. La Municipalité a également investi dans le cimetière en faisant l'acquisition de 20 cases au columbarium pour 18 250 euros et de 5 cavurnes pour 5 500 euros.

10/ Et si on plantait le décor avec l'environnement !

Au printemps, les arbres de la ville se sont refait une beauté. La CAMBRESIENNE, société de réinsertion, spécialisée en espaces verts, a procédé à la taille de 248 arbres dans la commune. Ces travaux d'élagage ont été réalisés pour un montant de 6 080 euros HT. Les personnels des services techniques ont réduit les branchages en paillis grâce à un broyeur de végétaux que nous avons loué. Les copeaux générés par ces travaux ont ainsi été recyclés pour servir de paillage dans nos parterres communaux et ont permis de valoriser les déchets de taille.

La société SCHLICK de Faumont a procédé au fauchage des accotements et crêtes de fossés

pour 1110 euros HT.

Stops aux dépôts sauvages !

Le 5/07, a eu lieu, en sous-préfecture, une réunion sur la problématique des dépôts sauvages de déchets. Cette réunion a permis aux élus de faire part de leur constat sur la recrudescence des dépôts sauvages de déchets sur leur territoire. Non seulement, ces dépôts sauvages peuvent constituer un réel danger sanitaire et environnemental, selon la nature des déchets qu'ils contiennent (pollution des sols et des eaux, impact sur la faune et la flore...) mais ils représentent aussi une pollution visuelle non négligeable qui dégrade les paysages et le cadre de vie. Enfin, leur gestion représente un coût conséquent pour chaque collectivité.

Chaque semaine, les services techniques procèdent au ramassage de dépôts d'immondices sur la voie publique ou dans les chemins ruraux : ils les conduisent en déchetterie et parfois même en déchetterie spécialisée ce qui nous occasionne des frais très élevés de mise en décharge.

11/ La sécurité routière est l'affaire de tous !

Il est regrettable que l'action de certaines personnes mette en danger la vie d'autrui.

Plusieurs accidents ont encore eu lieu cette année dus essentiellement à la vitesse excessive et à des taux d'alcoolémie trop élevés. Pour faire ralentir les véhicules, il faut rétrécir les champs visuels des conducteurs, notamment au moyen de chicanes et de coussins berlinois :

Trois coussins berlinois avec leur signalisation ont donc été positionnés dans le chemin du Haut Liez et une pose de potelets a été réalisée à l'entrée du Chemin Croisé sur demande des riverains. Nous avons, aussi, acheté des panneaux de signalisation routière et 3 miroirs de sécurité pour remplacer un miroir défectueux dans la rue Pasteur et pour équiper les rues Sainte Barbe et le carrefour des rues Pasteur, Lafargue et Salengro pour 2 726 euros. Comme chaque année, la municipalité a profité du mois d'août pour programmer le rafraîchissement des peintures pour la signalisation au sol avec la réfection de 30 passages piéton et la création d'un emplacement de parking dédié aux personnes à mobilité réduite devant la nouvelle agence immobilière. Tous ces travaux de sécurité routière ont été réalisés par les services techniques. Sur 2018, nous n'avons pas perçu de subvention "amendes de polices" du Département. D'autres travaux de ce type sont également programmés sur 2019 dans d'autres secteurs.

Des travaux de remise en état des feux tricolores dans les rues Marcel Sembat et Eglantine ont eu lieu pour 2 545 euros. Enfin, nous avons également réalisé des travaux de remplacement d'une bouche incendie dans la rue Lafargue pour 2 450 euros.

12/ Evoquons les acquisitions immobilières et mobilières

Pour ce qui est des acquisitions immobilières.

– Maisons et cités a cédé à la commune un ensemble de parcelles de terrains situé Cité des Boussinières/résidence des Tilleuls d'une contenance de 8566 m² à 1 euro symbolique pour y réaliser un aménagement paysager. L'objectif est de conserver un important espace vert qui se situe au cœur de la résidence et de ne plus y permettre de constructions. En contrepartie, la commune s'est engagée à céder pour l'euro symbolique aussi des terrains sur lesquels des constructions ont été érigées.

- Nous venons, également, d'acheter l'immeuble situé 372 rue Jules Ferry au prix de 185 000 euros, frais de notaire et de réalisation des diagnostics en sus. Cette acquisition nous permet un accès direct à la nouvelle école primaire et aux parcelles déjà acquises par la ville précédemment pour la construction d'un futur parking.

* Dans le cadre du réaménagement du centre Bourg, des abords de la mairie et du CCAS, une opération foncière dite "Echange avec soulte" a été réalisée.

- la commune a cédé une parcelle de 17 m² au prix total de 340 euros.
- en contrepartie, la commune a fait l'acquisition d'une parcelle de 81 m² pour un prix total de 1 620 euros et a versé une soulte de 1280 euros.

* Enfin, nous avons obtenu l'accord du Conseil d'Administration de Norvège pour la cession à l'euro symbolique de l'immeuble situé dans la rue Jean Moulin à l'entrée de la résidence Leroy Gonnela en vue de la réalisation d'un futur parking.

Pour ce qui est des acquisitions mobilières.

Nous avons procédé à l'acquisition de matériels pour les services techniques : une cuve de 600 litres sur remorque avec groupe d'arrosage et un nettoyeur haute pression pour l'arrosage des plantes et le nettoyage du matériel urbain, une tondeuse professionnelle et une perche élagueuse télescopique le tout pour 11 050 euros TTC.

Nous avons fait également l'acquisition de tuyaux pour nos deux pompes de refoulement qui permettent de dénoyer des sous – sols ou des caves lors d'inondations pour un montant de 2363 €

Côté fiscalité, depuis l'augmentation de 2014, il n'y a pas eu de hausse des taux des taxes locales. La taxe d'habitation devrait disparaître selon le gouvernement d'ici trois ans. Elle devrait être compensée par l'Etat pour les trois prochaines années. Ensuite le gouvernement prévoit la refonte des taxes locales ou la création d'une nouvelle taxe déjà à l'étude à Bercy. Rappelons que depuis 2014, nous avons perdu 652 000 euros de dotation au titre de la réduction de la dette publique. Malgré des années de baisse des dotations, des budgets contraints et des ressources faibles, notre bonne gestion a permis de ne pas reporter ces pertes sur la fiscalité.

Par ailleurs, 63 personnes ont été reçues aux permanences réalisées en mairie et à la maison de quartier des Tilleuls pour les déclarations des impôts sur les revenus et 48 autres personnes ont pris rendez-vous en mairie pour des questions diverses liées à la fiscalité directe ou indirecte.

Le contrat des assurances est arrivé à son terme. Une procédure d'appel d'offres a donc été ouverte. 3 entreprises ont répondu à cette procédure d'appel d'offres. L'assurance SMACL a été reconduite pour un marché de 16 692 euros (soit une économie de 665 euros).

13/ Sur le plan informatique,

Un nouveau réseau informatique a été installé en mairie et au CCAS comprenant la création d'un local informatique pour le serveur, sa climatisation, ses câblages électriques et informatiques, l'achat du serveur et le transfert des données informatiques, le tout représentant la somme de 68 663 euros. Ces travaux de sécurisation informatique permettent de fiabiliser les échanges dématérialisés et de répondre à la réglementation en matière de protection des données personnelles. Le CCAS et la mairie sont reliés par une fibre optique. Ce système va permettre la mise en place d'un plan de reprise d'activités afin d'assurer la continuité du service public.

Nous avons également procédé à l'acquisition de 2 ordinateurs pour les services administratifs, d'une imprimante thermique photos, de claviers et d'un écran pour 3826 euros. Enfin, nous avons acheté des redevances pour des logiciels pour 4 040 euros.

Sur 2019, des bornes WIFI sécurisées vont être installées au CCAS et en Mairie pour un usage interne ou public. Par ailleurs, des systèmes de protection vont permettre de sécuriser les accès internet dans les écoles et au cyber centre. Enfin, la téléphonie va être basculée sur le réseau informatique.

14/ Enfin, un petit bilan com' s'impose !

La communication a représenté, pour 2018, un budget de 6 118 euros légèrement en baisse par rapport à celui de 2017 : 6902 euros et 2016 : 7960 euros.

* avec 6 bulletins bimensuels et un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs pour un coût de 4598 euros,

- avec des impressions diverses d'affiches entrée de ville/manifestations/invitations/flyers pour un total de 795 euros,

- avec une sonorisation et des jeux de lumière pour 425 euros

- avec 1850 calendriers des manifestations et cérémonies 2019 pour 300 euros.

N'oubliez pas que nos services municipaux restent disponibles par le biais de :

- nos smartphones avec "l'application " avec 410 téléchargements, 200 notifications envoyées et 46 signalements.
- notre page Facebook : avec 840 personnes qui suivent les actualités de la page et un record de 8 800 vues en décembre pour l'article sur "les sapins de Noël de Raimbeaucourt".
- notre site internet : avec 79 967 vues soit une augmentation de 60% des visites suite aux articles publiés sur notre page.

(...)

